

## Resurfaçage et entretien des chaussées de l'aéroport de Grand case

EDEIS Aéroport Saint-Martin Grand-Case

Dans le cadre du développement du territoire insulaire de Saint- Martin, la collectivité a inscrit dans ses orientations politiques, la promotion de sa desserte aérienne. Cet objectif passe par le développement de la plateforme aéroportuaire de Grand-Case.

Cette opération obéit par ailleurs aux principes de la politique régionale de l'Union européenne en contribuant à lutter contre l'enclavement du territoire induit par ses caractéristiques insulaires naturelles.

L'aéroport de Saint Martin Grand-Case, équipé d'une piste de 1200 m x 30 m, ainsi qu'une aire de trafic de plus de 9000 m<sup>2</sup>, traite actuellement 220 000 passagers par an. EDEIS, en charge de l'exploitation de l'Aéroport, souhaite développer le trafic aérien dans les années à venir. Il doit donc s'efforcer de maintenir ses installations aéroportuaires dans un état optimal et adaptées au nombre croissant de mouvements d'aéronefs.

Pour cela, le bon état des chaussées aéronautiques, éléments majeurs sur un aéroport, est essentiel pour assurer la sécurité des passagers. En 2017, elles ont fait l'objet d'études d'oscultations démontrant la nécessité d'entreprendre des travaux de resurfaçage dans le but d'améliorer la portance, l'adhérence et l'état de surface des chaussées.

Cette opération, consiste à renforcer les capacités d'accueil des passagers et des aéronefs sur la plateforme Aéroportuaire de Grand Case à travers :

- le resurfaçage des chaussées existantes
- l'extension

### FEDER 2014-2020



Thématique :  
Transports



Montant total :  
9 799 765,04€  
Montant de la subvention :  
4 899 882,52€



Réalisation du projet :  
Avril 2019  
Octobre 2022



Localisation du projet :  
Grand-Case